

RÉORIENTATION SEMESTRIELLE

2022/2023

du 21 novembre au 13 décembre 2022

Vous êtes actuellement inscrit·e en 1^{ère} année de Licence à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur français (en préparation d'un diplôme de Licence, BTS, BUT ou en CPGE), et vous souhaitez changer de parcours à la fin du 1^{er} semestre 2022/2023.

Voici comment procéder :

1- **Faites le point sur votre situation pédagogique** : ceci permettra de mieux vous guider vers une voie qui augmentera vos chances de réussite.

- En joignant la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) pour bien connaître les possibilités qui s'offrent à vous (par téléphone au 01.40.46.26.14, ou par courriel : lettres-dosip@sorbonne-universite.fr <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/orientation-stages-entrepreneuriat-et-insertion-professionnelle>)
- En contactant l'UFR du nouveau cursus (coordonnées disponibles à la rubrique « UFR » de notre site Internet).

2- **Effectuez votre demande de changement de parcours** :

Vous devez pour cela vous connecter **entre le 21 novembre et le 13 décembre 2022** sur l'application [E-Candidat](#), créer votre dossier et choisir la formation que vous souhaitez intégrer pour le second semestre, puis numériser les pièces justificatives demandées et ce, avant le dernier jour de candidature (le 13 décembre prochain).

Les demandes de réorientation à l'issue du 1er semestre de Licence seront présentées à la commission pédagogique de l'UFR d'accueil, qui décidera de votre admission.

3- **En cas d'admission, réalisez votre inscription administrative en ligne entre le 4 et le 24 janvier 2023**

(vous ne pourrez alors être inscrit·e que dans un seul parcours).

Le certificat de scolarité et éventuellement la carte étudiante correspondants, seront envoyés par voie postale.

4- **Effectuez ensuite vos inscriptions pédagogiques** depuis votre ENT (IPWEB), ce à partir du 16 janvier.

Les inscriptions pédagogiques conditionnent l'accès aux cours et aux examens.

À noter que la reprise des cours du 2nd semestre, aura lieu le lundi 23 janvier 2023.

5- **Dans le cas où une validation d'acquis du premier semestre est requise, faites votre demande auprès du secrétariat pédagogique de l'UFR d'accueil.**

Quelques informations complémentaires :

- Les étudiant(e)s admis(es) précédemment inscrit(e)s dans une autre université française (en réorientation *externe*) devront effectuer un [transfert](#) de dossier universitaire avant de réaliser leur inscription administrative à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.
- Les doubles-licences n'accueillent pas de candidat(e)s à la réorientation, à l'exception des étudiant(e)s de CPGE jusqu'alors inscrit(e)s en cumulatif à la Faculté des Lettres de SU.
- Les étudiant(e)s provenant d'une double-licence de la Faculté des Lettres de SU, en L2 ou L3, peuvent demander une réorientation vers la « mono-licence » de l'une de ses composantes (voir les [Modalités de Contrôle des Connaissances](#)). **Demande à adresser uniquement via le [formulaire de contact](#)** en indiquant en objet « *réorientation de double vers mono-licence* »).

Ces informations sont disponibles sur le [site de l'Université](#) (Les formations/Scolarité/Réorientation semestrielle) et votre ENT.

Pour nous contacter : [Formulaire de contact](#)